

L'Observatoire Erasmus+

{notes}

Portrait des jeunes en mobilité internationale

Analyses de l'enquête Génération 2010 (1/2)

{ L'éditorial }

Nous vous présentons le premier numéro de la collection *Les notes de l'observatoire Erasmus+*.

Cette collection a pour objectif d'apporter des éléments d'analyse sur l'impact de toutes les actions soutenues dans le cadre d'Erasmus+ : mobilités, projets de coopération et outils européens de reconnaissance des compétences. Le programme Erasmus+ y sera étudié dans toutes ses composantes et au sein d'un environnement en très grande évolution. Notre ambition est d'observer les effets immédiats ou à plus long terme de nos actions et de pouvoir ainsi fournir des éléments d'analyse des tendances dégagées.

Pour y parvenir, l'Agence travaillera en 2016 et dans les années qui vont suivre avec de très nombreux partenaires. Ils seront rassemblés dans un Observatoire de l'impact, un projet structurant pour que chacun puisse mieux comprendre l'intérêt pour les individus comme pour les territoires de s'investir dans Erasmus+. Cet observatoire visera à fédérer une communauté d'intérêt pour produire de la connaissance sur l'impact du programme mais aussi à favoriser les interactions entre les praticiens de la recherche et de l'évaluation, les organismes capitalisant des données quantitatives et les partenaires de l'Agence intéressés par cette étape nouvelle de notre développement.

Ce premier numéro met plus particulièrement en avant un partenariat déjà bien installé entre l'Agence et le CÉREQ. Notre collaboration a débuté en 2012 avec le lancement d'une étude *Impact de la mobilité internationale des apprentis sur les parcours de formation et l'insertion professionnelle* pilotée par l'Agence, et près de 20 partenaires. Réalisée par le CÉREQ, elle se termine fin 2015 avec des résultats que nous espérons intéressants. Un collectif de réflexion est déjà né de ce travail qui a su trouver son public et créer ainsi les bases de l'Observatoire.

A partir de cette première, l'Agence a intensifié la collaboration avec le CÉREQ en s'associant à l'exploitation de l'enquête d'insertion « Génération ». Pour la première fois en 2010, le CÉREQ a, en effet, introduit des questions portant sur la mobilité internationale en cours d'étude, dans une enquête portant sur un large échantillon de jeunes

qui terminaient leur formation initiale.

L'analyse des premières données nous a permis d'approfondir le lien entre mobilité internationale et insertion professionnelle. Première information intéressante : **13 % des jeunes interrogés affirment avoir effectué un séjour à l'étranger durant leur dernière formation.**

Qui sont-ils ? Nous espérons que les idées reçues n'y résisteront pas. Qu'avons-nous observé ? La mobilité internationale s'est aujourd'hui étendue à tous les niveaux de formation. **15% des diplômés d'un bac technologique industriel ont ainsi effectué une mobilité internationale lors de leur dernière année de formation.** L'Europe reste la destination phare, mais, pour certains jeunes, l'attrait du reste du monde est indéniable. 9 portraits types se dégagent ainsi des tendances observées.

Nous préparons dès à présent un second numéro qui poursuivra l'exploitation de ces données. Il sera consacré au devenir professionnel des jeunes mobiles comparé à celui des non-mobiles. Que deviennent-ils ? Le nombre de mois passés en emploi, la situation professionnelle au premier emploi, l'emploi à 3 ans (contrat de travail, niveau de rémunération, catégorie socioprofessionnelle,...), la typologie de trajectoires y seront en particulier étudiés.

Qu'espérons-nous découvrir ? Probablement une partie des explications permettant de comprendre que la France est en bonne voie pour atteindre la cible concernant le taux de décrochage scolaire (11,6% en 2012 et 9,7% en 2013 pour une cible à 9,5% pour la France et 10% au niveau européen) et qu'elle a, d'ores et déjà, dépassé celle relative aux diplômés de l'enseignement supérieur (43,6% en 2012 et 44,1% en 2013 pour une cible à 40% au niveau européen).

Qu'espérons-nous en conclure ? Que les programmes européens comme Erasmus+ jouent certainement un rôle non négligeable pour faciliter l'entrée sur le marché de l'emploi et qu'à ce titre, plus que jamais, ils apparaissent comme des outils adaptés et d'avant-garde.

Antoine GODBERT,
Directeur de l'Agence Erasmus+ France/Education
Formation

{ SOMMAIRE }

1	Ensemble des séjours à l'étranger en cours d'étude	{ 1 }
	▪ Une certaine homogénéité des taux de mobilité selon les territoires de résidence	{ 6 }
	▪ Quelques disparités régionales	{ 7 }
2	Séjours effectués lors de la dernière formation suivie	{ 8 }
	▪ Dernière formation suivie et région de résidence des jeunes mobiles	{ 8 }
	▪ Mobilités des apprentis : des chiffres prometteurs	{ 9 }
	▪ Les principaux motifs de séjour	{ 10 }
	▪ Les caractéristiques principales des séjours encadrés	{ 11 }
3	Typologie des séjours effectués à l'étranger durant la dernière formation	{ 13 }



{ Méthodologie des enquêtes «Génération» du CÉREQ }

A la fin des années quatre-vingt-dix, le CÉREQ a mis en place un dispositif d'enquêtes original qui permet d'étudier l'accès à l'emploi et les premières mobilités professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. Tous les trois ans, une nouvelle enquête est réalisée auprès de jeunes qui ont en commun d'être sortis du système éducatif la même année, quel que soit le niveau de formation atteint.

L'objectif principal du dispositif est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards sur l'insertion professionnelle des jeunes plusieurs années après la sortie du système éducatif, par grands niveaux de formation et diplôme, et par grands domaines de formation. Le dispositif permet de reconstituer les parcours des jeunes au cours de leurs premières années de vie active et d'analyser ces parcours au regard de leur parcours scolaire et de(s) diplôme(s) obtenu(s).

Ces enquêtes doivent également permettre d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou de la formation en début de vie active.

Une troisième finalité du dispositif est de contribuer (pour les enquêtes longues) à une analyse approfondie des mobilités professionnelles en début de carrière, grâce à des ré-interrogations des jeunes.

La continuité du dispositif assure des comparaisons sur plus d'une décennie de l'insertion professionnelle des jeunes.

Centre d'études
et de recherches
sur les qualifications

Céreq

www.cereq.fr

G

énération 2010
Enquête 2013 2015 2017

{ L'enquête Génération 2010 }



L'enquête « Génération 2010* », réalisée en 2013, permet de produire des analyses de l'insertion professionnelle des jeunes sortis du système éducatif en 2010 sur leurs trois premières années de vie active et de comparer les caractéristiques de leur insertion à celles des générations précédentes. Cette enquête est en outre la première à comporter un module de questionnement spécifique sur les séjours à l'étranger.

Pour conduire cette enquête, le CÉREQ a constitué une base de sondage nationale des élèves présumés sortants auprès des établissements de formation initiale. Les 33 500 jeunes qui ont répondu sont représentatifs des 708 000 qui, cette année-là, ont quitté pour la première fois le système éducatif, à tous les niveaux de formation.

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation a noué un partenariat avec le CÉREQ afin d'analyser les résultats de Génération 2010. Ce premier numéro est donc consacré au portrait statistique des jeunes ayant séjourné à l'étranger pendant leurs études.

Dans un premier temps, le fait d'avoir séjourné à l'étranger est observé en fonction du plus haut niveau de diplôme atteint, du genre, de l'origine socioculturelle, de critères géographiques (région du lieu de la formation), du fait que la dernière formation ait été ou non suivie par apprentissage, etc.

Dans un second temps, une analyse plus fine est menée sur les séjours effectués lors de la dernière formation, dans le cadre d'échanges scolaires ou universitaires, d'un stage ou pour travailler. Les caractéristiques des jeunes ayant bénéficié de tels séjours sont d'abord présentées, avec une attention particulière portée à la formation suivie, puis les caractéristiques des séjours sont également analysées (durée, destination, modes de financement, ...).

Les réponses au questionnaire sont, bien sûr, à considérer comme uniquement déclaratives. Si cela semble pouvoir biaiser en partie les résultats, il faut noter que la pondération statistique n'est reconnue comme nécessaire que pour certains domaines d'enquête particulièrement sensibles (politique et sexualité notamment). Les données et résultats présentés ci-après peuvent donc être considérés comme robustes et fiables.

Le rapport du CÉREQ présentant l'intégralité des résultats relatifs au portrait statistique des jeunes ayant séjourné à l'étranger se trouve en annexe 1.

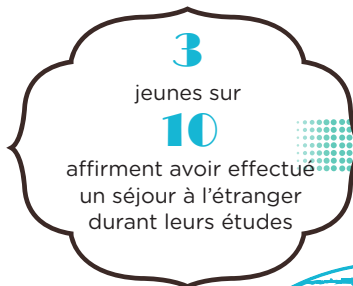
* Le rapport d'enquête « Quand l'école est finie » est disponible en ligne : <http://www.Cereq.fr/actualites/Quand-l-Ecole-est-finie.-Premiers-pas-dans-la-vie-active>

{1}

Ensemble des séjours à l'étranger en cours d'étude

On entend par séjour à l'étranger des mobilités internationales qui recouvrent plusieurs motifs : stage, travail, séjour scolaire ou universitaire, loisir, voyage, etc.

Cette première partie s'intéresse à l'ensemble des séjours à l'étranger effectués par la population interrogée durant tout leur parcours de formation*. Certains répondants peuvent donc avoir effectué plusieurs séjours à l'étranger.



Soit environ
212 400
jeunes



30% des jeunes femmes de la Génération 2010 ont effectué une mobilité internationale

30% des jeunes hommes de la Génération 2010 ont effectué une mobilité internationale



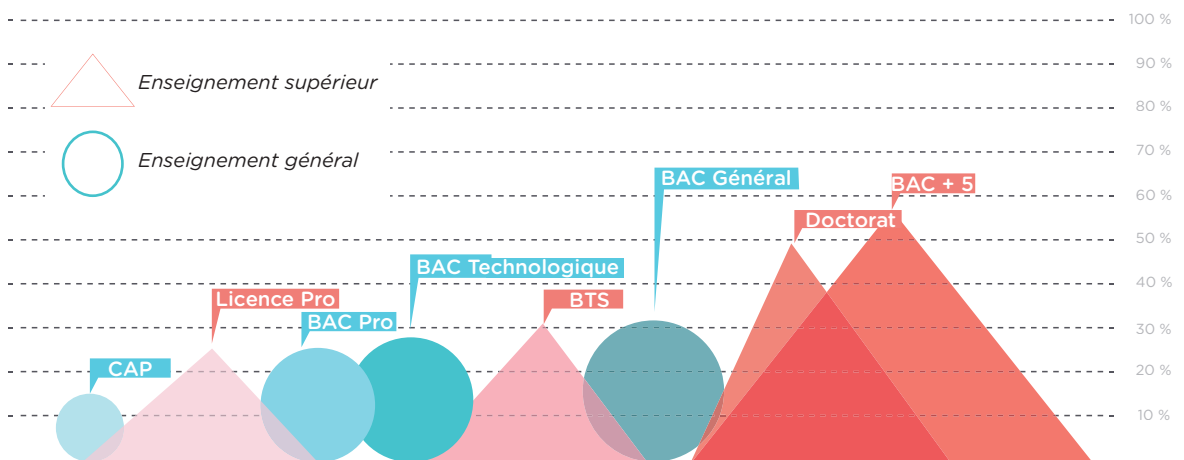
Les filles et les garçons
(sur l'ensemble des diplômés)
sont partis à proportions égales

* L'enquête « Génération du CÉREQ » ne couvre donc pas les mobilités à l'étranger après la sortie des études – qu'il s'agisse des post-diplômés ou des demandeurs d'emploi en formation (qui représentent plus de 3 500 bourses du programme Erasmus+).

{1.1}

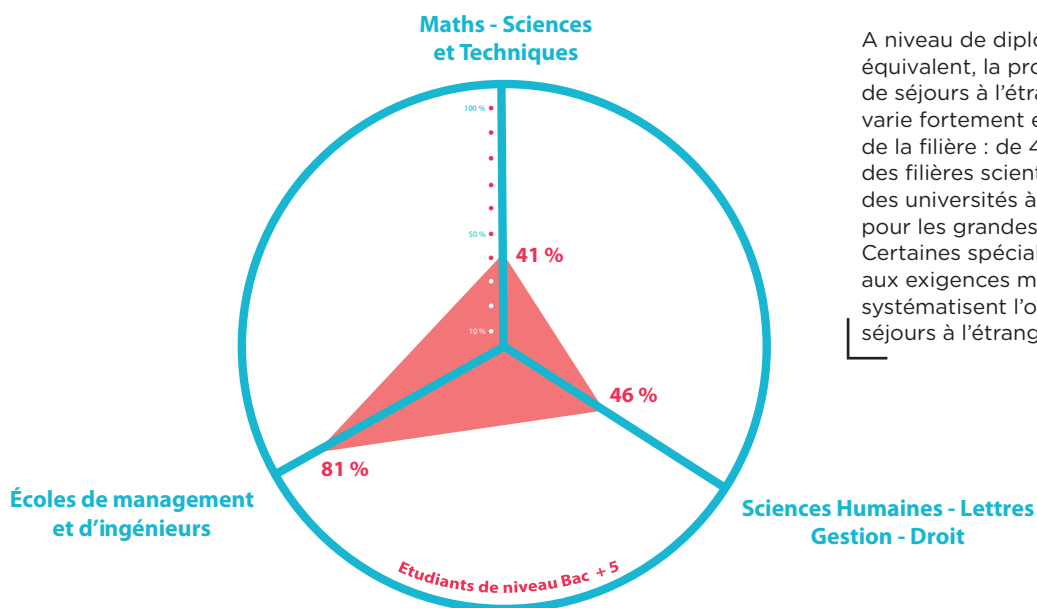
Des séjours à l'étranger liés

■ AU NIVEAU DE DIPLÔME



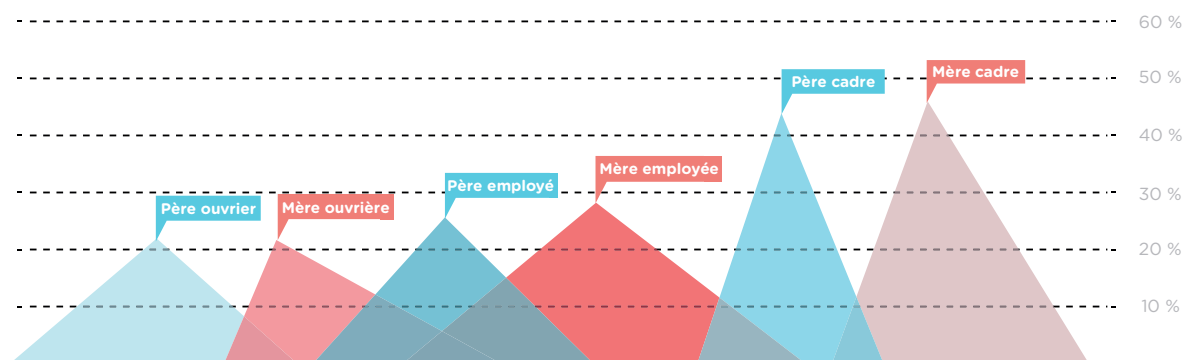
A l'exception du doctorat, plus le niveau d'étude est élevé, plus la mobilité est présente dans le parcours de formation.

■ A LA FILIÈRE D'ÉTUDE



A niveau de diplôme équivalent, la proportion de séjours à l'étranger varie fortement en fonction de la filière : de 41% pour des filières scientifiques des universités à 81% pour les grandes écoles. Certaines spécialités liées aux exigences métiers systématisent l'offre de séjours à l'étranger.

■ A LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (CSP) DES PARENTS



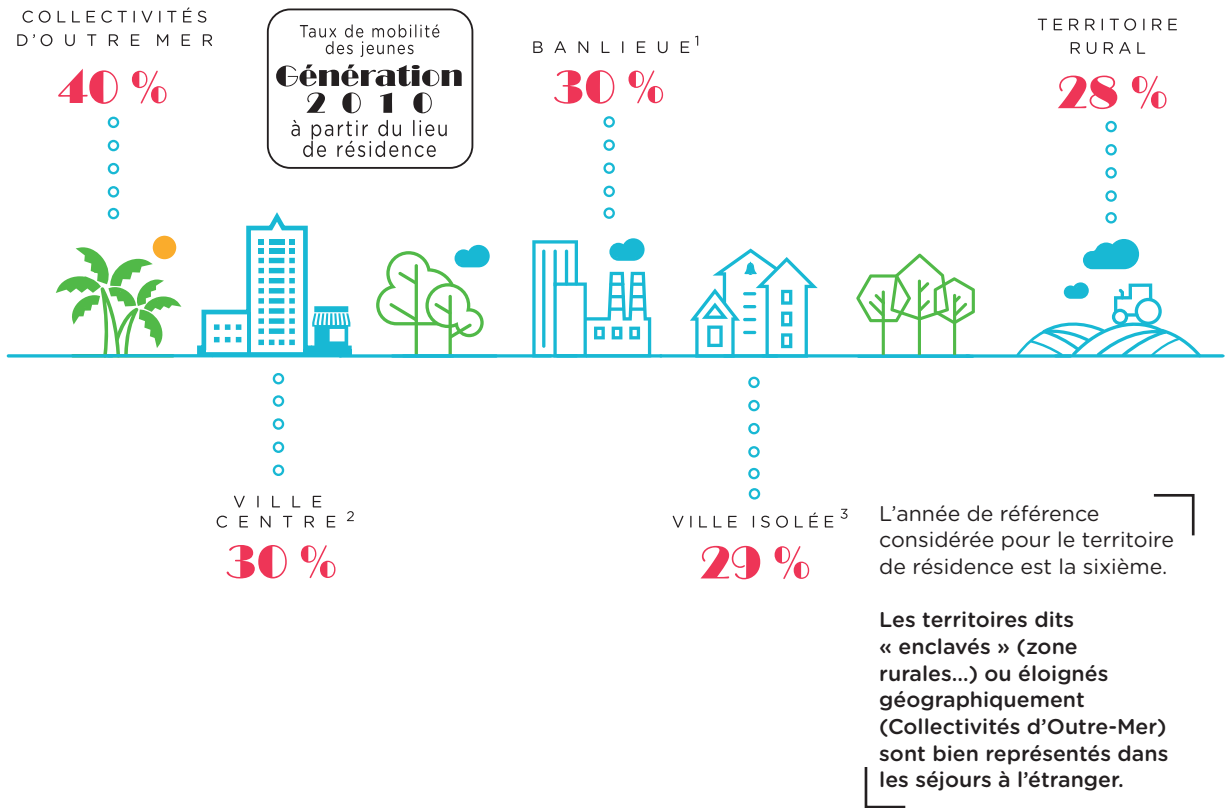
Plus d'un jeune sur cinq issu d'une famille dont les parents sont ouvriers est parti à l'étranger ; plus d'un jeune sur quatre issu d'une famille dont les parents sont employés est parti à l'étranger. Ces jeunes ne sont donc pas exclus de la mobilité.

La propension à partir à l'étranger pour les jeunes de la Génération 2010 varie selon la filière, le niveau d'études et l'origine socio-économique des parents. Cependant, l'enquête 2010 révèle une proportion significative de séjours à l'étranger en cours d'études, y compris pour les niveaux de qualification les moins élevés et pour les jeunes dont les parents sont employés ou ouvriers.

Au-delà du niveau du diplôme ou de la CSP des parents, la discipline dominante de formation a également son importance, notamment chez les diplômés universitaires. D'autres variables, notamment géographiques, ont un impact sur le taux de séjours à l'étranger. Elles sont présentées ci-après.

{1.2}

Une certaine homogénéité des taux de mobilité selon les territoires de résidence



■ Parmi les jeunes de la Génération 2010 résidant en Zone Urbaine Sensible* (ZUS) :

23% ont effectué un séjour à l'étranger

■ Parmi les jeunes de la Génération 2010 résidant hors-ZUS :

30% ont effectué un séjour à l'étranger

Par ailleurs, l'idée que les jeunes issus d'un environnement géographique plus favorisé ont une propension plus forte à séjourner à l'étranger est à relativiser quand elle est mise en perspective avec les données relatives aux ZUS.

En effet, **le taux de mobilité internationale des jeunes résidant en ZUS est relativement important (23% soit presque un jeune sur quatre) et ne décroche pas, en comparaison avec le taux de mobilité pour les jeunes n'y résidant pas (30%).**

1 - Banlieue (définition INSEE) : les communes qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'unité urbaine.

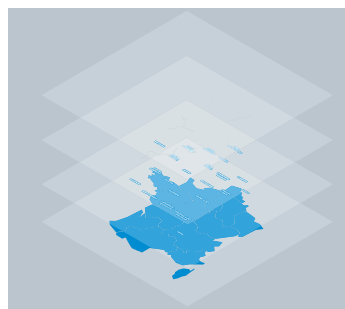
2 - Ville centre (définition INSEE) : une ville-centre d'unité urbaine multicomcommunale (ou d'agglomération multicommunale) est définie comme suit. Si une commune abrite plus de 50% de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50% de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération multicommunale.

3 - Ville isolée (définition INSEE) : lorsqu'une unité urbaine est constituée d'une seule commune, on la désigne sous le terme de ville isolée.

* ZUS : Renommée Quartiers Prioritaires (QP) depuis le 1er janvier 2015.

{1.3}

Quelques disparités régionales



Les régions à partir desquelles les jeunes sont les plus nombreux à avoir séjourné à l'étranger :



37,3%



33,6%



33,3%

En fonction des régions, on constate **des variations sur les taux de mobilité** allant d'un jeune sur quatre à un jeune sur trois. Cependant on note que la mobilité internationale concerne l'ensemble des régions françaises et que la majorité des régions a un taux de mobilité qui tourne autour de la moyenne nationale de **30%**.

Quelques-unes des régions autour de la moyenne de 30% :



30,7%



29,6%



29,4%

Les régions où les jeunes sont les moins nombreux à avoir séjourné à l'étranger :



23,1%



23%



{2}

Séjours effectués lors de de la dernière formation suivie

Les séjours effectués lors de la dernière formation suivie sont décrits de manière fine dans l'enquête du CÉREQ*.

Ce résultat positif sur la mobilité des jeunes de la Génération 2010 est cohérent avec les résultats de l'étude publiée en juin 2015 par le Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC)** : « *Un jeune sur sept (14%) déclare avoir séjourné à l'étranger sur les cinq dernières années dans le cadre de ses études, dans une perspective professionnelle ou au travers d'un engagement bénévole ou volontaire. En proportion, c'est plus du double que chez les trente ans et plus.* »

13% affirment avoir effectué un séjour à l'étranger durant leur dernière formation



soit **94 000** jeunes

{2.1}

Dernière formation suivie et région de résidence des jeunes mobiles

■ NIVEAU BAC



Bac techno tertiaire :

9%

Bac pro tertiaire ou industriel :

11%

Bac techno industriel :

15%

Bac général :

20%

■ NIVEAU BAC +2



BTS-DUT :

entre

7%

(tertiaire)

et

12%

(industriel)

■ NIVEAU BAC +3/4



Bac+3/4 maths sciences techniques :

7%

Bac+3/4 LSH gestion droit :

14%

■ NIVEAU BAC +5



Bac +5 maths sciences techniques :

16%

Bac +5 LSH gestion droit :

24%

Bac+5 école de commerce et ingénieurs :

72%

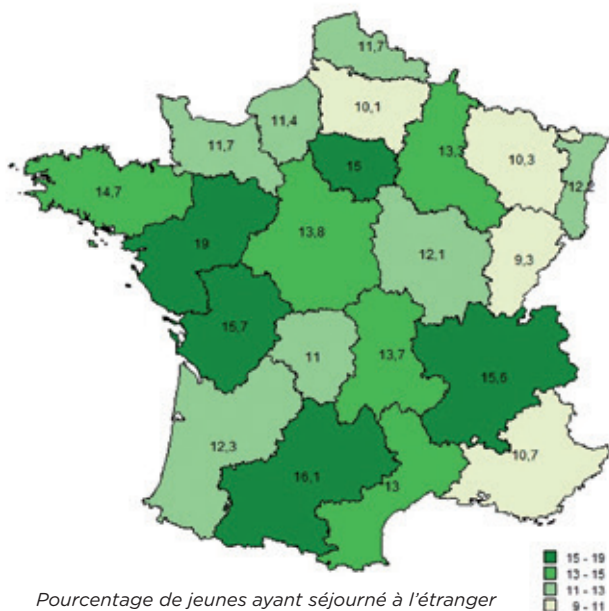
Nous retrouvons les mêmes variables explicatives qui conditionnent les séjours à l'étranger durant la dernière formation suivie et celles décrites pour les mobilités sur l'ensemble d'une période de formation. Le taux de mobilité avant le dernier diplôme obtenu dépend du niveau de ce diplôme (1 jeune sur 20 pour un diplômé de CAP, 4 jeunes sur 10 pour un diplômé de Bac+5), mais également de sa discipline (taux de mobilité de 72% pour un futur ingénieur contre 24% pour un diplômé en gestion). Par ailleurs, en

2010, la mobilité internationale apparaît déjà inscrite fortement dans les parcours de formation des écoles de commerce et d'ingénieurs. La discipline d'étude semble aussi influencer en partie sur le taux de séjour à l'étranger et nuance l'effet du niveau de diplôme dans l'offre de mobilité : 15% des diplômés d'un bac technologique industriel ont effectué une mobilité internationale, les diplômés bac+5 Mathématiques Sciences Techniques sont à peine plus nombreux à avoir séjourné à l'étranger (16%).

* Rappel : la partie 1 traite de l'ensemble des séjours effectués durant toute la période d'étude.

<http://www.credoc.fr/publications/abstract.php?ref=Sou2015-4292>

** Les deux pourcentages sont proches, même s'ils ne concernent pas la même population (et ne sont donc pas vraiment comparables) : pour le CÉREQ : uniquement les séjours effectués durant la dernière formation, quel que soit le motif ; pour le Crédoc : les séjours effectués sur les 5 dernières années, uniquement pour certains motifs (études, travail, bénévolat).



Pourcentage de jeunes ayant séjourné à l'étranger durant leur dernière formation en fonction de la région du dernier établissement de formation

L'opportunité du séjour à l'étranger varie également en fonction de la région de résidence : de **9,3%** en Franche-Comté à **19%** en Pays de la Loire. Mais tous les territoires sont concernés par des séjours à l'étranger à proportion de 1 à 2 jeunes sur 10 au cours de leur dernière formation. L'écart maximal entre les régions (10 points) est plus faible que lorsque l'on regarde l'ensemble des séjours à l'étranger en cours d'études (13 points).

RÉGIONS :

- Franche-Comté : **9,3%**
- Picardie : **10,1%**
- Midi-Pyrénées : **16,1%**
- Pays de la Loire : **19%**

{2.2}

Mobilités des apprentis : des chiffres prometteurs

Jusqu'au Bac, à niveau de diplôme égal, les jeunes sous statut scolaire effectuent davantage de séjours à l'étranger que ceux sous statut d'apprentis. Mais plus le niveau de diplôme augmente, plus les apprentis sont mobiles : aux niveaux de diplômes les plus élevés, la part des jeunes apprentis qui effectue un séjour à l'étranger est plus importante que celle des jeunes sous statut scolaire. Les chiffres apparaissent donc positifs lorsqu'on considère la complexité objective d'une mobilité internationale pour un apprenti.

L'Agence Erasmus+ Education Formation a mené une réflexion avec des CFA, chambres consulaires, Conseils régionaux notamment sur les freins à la mobilité pour ce public. Plusieurs obstacles à la mobilité des apprentis ont été identifiés (voir page suivante).



■ CAP

6%

des diplômés par voie scolaire ont effectué un séjour à l'étranger contre 4% par l'apprentissage



■ BAC PROFESSIONNEL

13%

des diplômés par voie scolaire ont effectué un séjour à l'étranger contre 8% par l'apprentissage.



■ BTS

11%

par l'apprentissage contre 8% par la voie scolaire



■ BAC +5 - ÉCOLES DE COMMERCE

34%

par l'apprentissage contre 26% par la voie scolaire



Les chiffres de l'Agence

La **mobilité internationale des apprentis et scolaires en formation professionnelle** est devenue une priorité nationale et européenne. La dotation pour la mobilité des publics en formation professionnelle a augmenté dans le programme Erasmus+ 2014-2020.

Ainsi, en 2014 **4700 stages** ont été financés par l'Agence Erasmus + Education & Formation pour des apprentis de niveaux IV et V et **7500 stages** pour des **élèves de la formation professionnelle de niveaux IV et V par voie scolaire** (données provisoires ; l'ensemble des programmes n'étant pas terminé).

En savoir plus

Les principaux obstacles à la mobilité des apprentis :

■ **Le coût pour les entreprises (obstacle majeur)**

Les entreprises françaises (dans un contexte de diminution des contrats d'apprentissage depuis 2 ans) hésitent à voir partir leurs apprentis, qui, le plus souvent, occupent une vraie place dans l'appareil de production. Ainsi dès que la mobilité empiète sur le temps de formation entreprise, l'apprenti est en situation de négociation avec son employeur. Il n'y a pas de soutien financier spécifique aux entreprises qui « laissent partir » les jeunes. Il existe également des difficultés inhérentes aux contrats de travail, cotisations, législations nationales...

■ **Les freins financiers et psychologiques à la mobilité chez les apprentis**

- Freins financiers : l'étude d'impact sur la mobilité des apprentis* conduite par l'Agence révèle que 4 apprentis/10 déclarent avoir contribué personnellement au financement de la mobilité. Ainsi cette part importante d'autofinancement est susceptible de constituer un frein à l'envie de départ,

notamment pour les plus démunis. L'absence de cofinancements nationaux (Etat, Régions) peut également jouer un frein à la mobilité des apprentis.

- Freins psychologiques : lors des Assises territoriales de la mobilité des apprentis (février 2015), plusieurs directeurs de CFA indiquaient que les jeunes étaient parfois réticents à l'idée de partir en mobilité (déracinement, changement de repères,...).

■ **Un accompagnement spécifique nécessaire**

Pour ce public jeune, culturellement peu mobile, un accompagnement spécifique (linguistique notamment...) avant la mobilité est indispensable. Cet accompagnement n'est actuellement pas financé. L'accompagnement et la mise en valeur de l'expérience après la mobilité sont tous aussi importants. Les travaux réalisés par l'Agence en 2013-2014 dans le cadre de l'Agenda Européen pour l'éducation et la Formation des Adultes** ont montré que l'entrée dans une alternance réussie suppose un accompagnement renforcé des apprentis et des entreprises en amont et au démarrage du contrat.

{ 2.3 }

Les principaux motifs de séjour

Les séjours effectués lors de la dernière formation suivie peuvent être distingués en fonction du ou des motif(s) qui a/ont prévalu(s) au départ :

■ **SÉJOURS NON-ENCADRÉS :**



24% sont partis pour voyager ou pour les loisirs



soit **22 000** jeunes

■ **SÉJOURS ENCADRÉS :**

25% sont partis pour travailler

40% pour un séjour scolaire ou universitaire

44% pour un stage



soit **72 000** jeunes

Les séjours à l'étranger peuvent combiner plusieurs motifs. Ils se déroulent principalement dans le cadre de stages (44 %) ou de séjours scolaires ou universitaires (40 %) ; ils ont moins souvent pour origine une activité professionnelle (25 %).

Au total, 72 000 jeunes, soit 77 % des jeunes ayant séjourné à l'étranger durant leur dernière formation, sont concernés par un séjour pour au moins l'un

de ces trois motifs. Il est à noter que dans le cadre des programmes européens, la mobilité de stage est relativement récente pour les étudiants de l'enseignement supérieur car elle n'est possible que depuis 2007.

Les résultats présentés ci-dessus concernent uniquement les jeunes ayant déclaré au moins un des 3 motifs de séjours encadrés, soit une population estimée de 72 000 individus.

* Mobilité européenne et valorisation de l'apprentissage : http://www.agence-erasmus.fr/docs/2099_final-apprentis-web.pdf
 ** <http://www.agence-erasmus.fr/page/agenda-europeen-des-adultes>

{2.4}

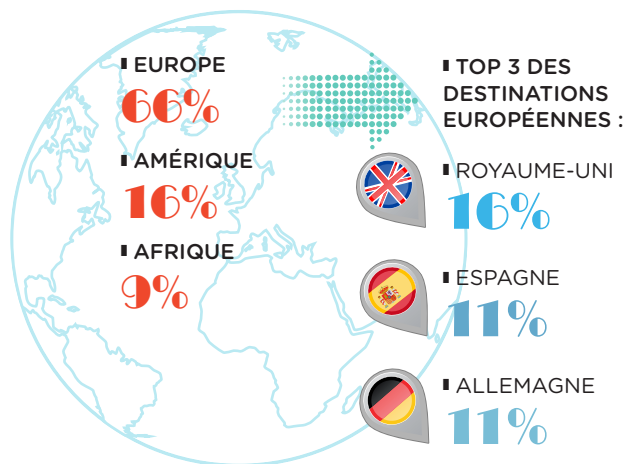
Les caractéristiques principales de ces séjours encadrés pour l'un des trois motifs (travail, stage et séjour scolaire ou universitaire)

● LA DURÉE DES SÉJOURS EST CORRÉLÉE AU NIVEAU D'ÉTUDE

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus la durée de la mobilité est longue. La nature du séjour est également différente en fonction du niveau d'étude : voyages de classe de courte durée pour des collégiens ou lycéens, stages de durée courte pour les élèves en formation professionnelle, périodes d'étude plus longues, jusqu'à un an, pour les étudiants.

- Collège et lycée général : environ 90% des séjours durent moins d'un mois
- Formation professionnelle de niveau secondaire : une majorité des séjours dure entre 1 et 2 mois
- Bac+2, Bac+3 : une majorité des séjours dure de 1 à 5 mois
- Bac+5 (hors ingénieur) : une majorité des séjours dure plus de 6 mois
- Doctorat : une majorité des séjours dure de 1 à 5 mois

● L'EUROPE : DESTINATION PRINCIPALE DES SÉJOURS À L'ÉTRANGER



Une exception :
La principale destination pour les Bac+2/Bac+3 Santé est l'Afrique (63% des mobilités ; contre 9% pour les autres Bac+2 et Bac+3)
Les étudiants en santé sont attirés par des mobilités « humanitaires » et partent souvent hors Erasmus+ vers les pays d'Afrique ou d'Asie.

● EN CROISANT LA DESTINATION ET LA DURÉE : PARTIR LOIN ET PLUS LONGTEMPS

DURÉE	EUROPE	HORS EUROPE
Moins d'un mois	33%	14%
Entre 3 et 5 mois	19%	33%

En 2010, les séjours effectués en Europe sont les **plus courts** (47% des séjours en Allemagne durent moins d'un mois par exemple) tandis que ceux effectués en Amérique, Asie et Océanie sont les **plus longs** (70% durent 3 mois ou plus).

• **UNE MOBILITÉ DE PLUS EN PLUS SYSTÉMATIQUE DANS LE PARCOURS DE FORMATION**

Plus le niveau d'études est élevé, plus la mobilité est présente dans le parcours de formation. A titre d'exemple, 37% des diplômés bac+5 déclarent que leurs mobilités étaient obligatoires dans le cadre de leur dernière formation contre 13% pour les diplômés d'un bac général. Pour les formations professionnelles, le caractère obligatoire de la mobilité est plus prégnant (34% pour les diplômés d'un bac pro, 32% pour les diplômés d'une licence professionnelle).

La forte proportion des mobilités obligatoires, compte-tenu de son ampleur pour certaines filières, est ici à relativiser, notamment en lien avec le caractère déclaratif des réponses. Elle est cependant intéressante quant à la perception de l'importance du séjour dans le cursus de formation à laquelle les jeunes sont probablement de plus en plus sensibilisés.

42% des jeunes partis à l'étranger lors de leur dernière année de formation déclarent que le séjour était obligatoire dans le cadre de leur scolarité

En affinant par la filière d'étude et le niveau de diplôme :

- 13%** Bac général
- 34%** Bac pro
- 49%** BTS-DUT, autre Bac+2
- 32%** Licence professionnelle
- 37%** Bac+5
- 69%** Bac+5 école de commerce

■ **Reconnaissance de la mobilité dans le pays d'accueil**

(plusieurs réponses possibles) :

8% des jeunes ayant effectué un séjour obtiennent un diplôme étranger

6% des jeunes ayant effectué un séjour obtiennent un diplôme conjoint

10% des jeunes ayant effectué un séjour obtiennent une certification

La mobilité est de plus en plus inscrite dans le parcours de formation mais n'est encore que peu reconnue dans l'obtention d'un diplôme conjoint ou étranger ou d'une certification. Une exception est à noter pour les Bac+5 en école de commerce : pour 33% des répondants, le séjour à l'étranger leur a permis d'acquérir un diplôme conjoint ou étranger (23%) ou une certification (15%). En comparaison, le séjour à l'étranger n'a permis qu'à 13% des jeunes diplômés d'un CAP/BEP d'obtenir une certification.

• **QUI SONT LES FINANCEURS ?**

La prise en charge du coût du séjour a pu mobiliser différents modes de financement. Les familles ont été mises à contribution dans 63 % des cas. Dans 36 % des cas, les jeunes déclarent avoir bénéficié d'une bourse ou d'une aide financière publique et, dans 23 % des cas, d'une indemnité de stage. Un quart des jeunes ont par ailleurs dû travailler pour financer leur séjour.

Les bourses du Conseil régional constituent la principale aide publique puisque 12% des jeunes partis à l'étranger durant leur dernière formation déclarent bénéficier de ce type de financement.

Les chiffres de l'Agence

Les bourses Erasmus ou Leonardo ont bénéficié dans l'enquête à 11% des répondants, soit, rapporté aux 72 000 jeunes de la population de référence, quelques **8 000 jeunes**. Cependant, en 2008 et en 2009, les programmes Erasmus et Leonardo ont financé respectivement 35 000 et 38 000 mobilités d'étudiants, d'apprentis et d'élèves de lycées professionnels, soit **73 000** en tout sur ces deux années où ont pu se dérouler les séjours observés dans l'enquête.

La différence peut s'expliquer par des assiettes différentes* : l'enquête Génération 2010 ne prend en compte que les séjours effectués lors de la dernière formation suivie (par exemple, la mobilité en licence d'un jeune qui poursuit par un master ne sera pas prise en compte). De même, les jeunes résidant à l'étranger lors de l'enquête sont exclus du panel. Or, on peut supposer qu'ils représentent un nombre non négligeable parmi les jeunes à avoir bénéficié d'un financement Erasmus. Enfin, bien que les assiettes soient différentes, l'écart important entre ces chiffres donne également à penser que la perception par les jeunes de l'origine du financement de leur mobilité pourrait être faussée.

64% déclarent n'avoir eu aucune aide financière publique

12% avoir bénéficié d'une bourse du **Conseil Régional**

11% avoir bénéficié d'une bourse **Erasmus ou Leonardo**

4% avoir reçu une aide financière du **Conseil Départemental**

* Par rapport à une population de référence de 708.000 individus pour Génération, la population de référence pour Erasmus et Leonardo dépassait 3,5 millions d'individus en 2010.

{3}

Typologie des séjours effectués à l'étranger durant la dernière formation

Cette typologie se réfère uniquement aux 72 000 jeunes ayant effectué un séjour lié à la formation ou l'emploi lors de la dernière formation suivie. Une analyse statistique a permis d'établir 9 profils-type de séjours à l'étranger en partant des caractéristiques suivantes :

- cadre du séjour (séjour scolaire, stage, travail),
- durée du séjour,
- mode de financement (famille, aide publique, indemnité de stage,...),

- obtention d'un diplôme ou d'une certification.

Les individus dont les séjours se ressemblent le plus au regard de ces caractéristiques sont regroupés dans des classes autour d'un point commun prédominant, ce qui permet d'établir des profils-types des séjours à l'étranger. Ces profils-types de mobilités sont illustrés ci-après, accompagnés de portraits fictifs.

Aniss



”

PROFIL « DIPLÔME CONJOINT À L'ÉTRANGER »

(8% des jeunes relèvent de ce profil) :

Les jeunes ont acquis un diplôme conjoint et/ou étranger

- Ils sont partis dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire
- Le séjour était de longue durée (une majorité sont partis pour 6 mois ou plus)
- Ils sont partis plutôt en Europe (73%)
- Financement : famille (75%) ou public (48%)
- Garçons surreprésentés (54%) ainsi que les sortants Bac+5 universitaire (35%) ou école de commerce (24%)

Aniss, 24 ans, en Master Cultures Littéraires Européennes à l'Université de Strasbourg est parti faire sa dernière année d'étude à l'Université de Bologne en Italie grâce à une bourse Erasmus Mundus. Il a validé son année et ses 60 crédits ECTS et a obtenu son double diplôme.



Chloé

”

PROFIL « CERTIFICATION »

(10% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes ont acquis une certification
- Ils sont partis dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire
- Certains ont également acquis un diplôme étranger (20%) ou conjoint (13%)
- La durée des séjours est variable
- Financement public (43%)
- Les apprentis (18%), les Bac+5 universitaire (21%), les ingénieurs (15%) et les élèves des écoles de commerce (15%) sont surreprésentés

Chloé, 21 ans, prépare un Brevet Professionnel (BP) construction en maçonnerie en apprentissage au CFA du Bâtiment à Auxerre. Salariée dans une grande entreprise et son organisme de formation lui ont proposé un stage de 3 semaines dans une filiale en Allemagne. Elle a pu apprendre une nouvelle méthode de travail pour le ravalement de façade et la pose d'éléments en béton armé. Tous les coûts liés à cette mobilité ont été financés par une bourse Leonardo et par la Région. Elle a le projet de devenir auto entrepreneur une fois son BP obtenu.



Louise



PROFIL « STAGE COURT »

(20% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes sont partis dans le cadre d'un stage
- La durée de leur séjour est de 1 à 2 mois
- Il s'agit de séjours non intégrés pour l'acquisition d'un diplôme ou d'une certification
- Les sortants de bac+2 (24%), bac+2/3 santé social (11%) et les ingénieurs (22%) sont surreprésentés

Louise, 19 ans, est en deuxième année de Bac Pro hôtellerie restauration section européenne espagnol au lycée des métiers Antonin Carême en Ile-De-France. Elle est partie 1 mois en stage dans une école d'hôtellerie et de tourisme près de Madrid pour perfectionner ses compétences et découvrir un autre système d'organisation professionnelle. Sa mobilité a été financée par une bourse Leonardo, complétée par une aide du Conseil régional. Le stage s'est très bien déroulé et elle y est retournée durant l'été, cette fois-ci en tant que salariée.



Naïa



PROFIL « STAGE DE DURÉE INTERMÉDIAIRE »

(13% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes sont partis dans le cadre d'un stage
- Leurs séjours ont duré entre 3 et 5 mois
- 48% ont bénéficié d'une indemnité de stage
- Financement public (46%)
- Les sortants d'un Bac+5 universitaires (23%) et les ingénieurs sont surreprésentés

Naïa, 22 ans, en deuxième année à l'École Nationale Supérieure des Mines d'Albi a choisi la spécialité matériaux dans l'aéronautique. Cette école développe de nombreux partenariats à l'international ; Pauline a ainsi pu effectuer un stage de 4 mois dans l'entreprise Alroy Sheet Metals Limited en Angleterre. Sa mobilité a été financée par une bourse Erasmus et complétée par une subvention régionale.



Kim



PROFIL « STAGE LONG INDEMNISÉ »

(5% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes sont partis dans le cadre d'un stage
- Les séjours ont duré 6 mois ou plus
- Tous ont été indemnisés
- Hors Europe (42%)
- Les sortants d'un Bac +5 sont surreprésentés : universitaire (24%), école de commerce (28%), ingénieurs (32%) surreprésentés

Kim, 23 ans, est en quatrième année, spécialité Marketing, à l'IESEG School of Management à Lille. Elle a effectué un stage de spécialisation de 6 mois en qualité de coordinatrice du marketing au sein d'une agence immobilière située à San Francisco. Elle a pu bénéficier d'une aide financière de la région pour préparer son départ et a complété le financement nécessaire sur fonds propres. Durant son stage, elle a reçu une indemnisation mensuelle.



PROFIL « COURT SÉJOUR LINGUISTIQUE »

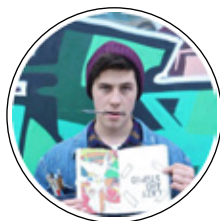
(13% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes sont partis dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire
- Pour une durée inférieure à un mois
- En Europe (88%)
- Aucune aide financière publique
- Les élèves de l'enseignement secondaire sont majoritaires (72%)

Valentin, 16 ans, en seconde générale section européenne anglais au lycée Gustave Eiffel à Bordeaux est parti une semaine en Grande Bretagne avec sa classe. Tous ont été immergés dans une famille et ont pu découvrir le mode de vie et la culture du pays. Toute la classe a également pu assister à des cours dans une école à Portsmouth, école partenaire du lycée. Le voyage a été financé par le lycée et les familles.



Valentin



Florian



Louise



PROFIL « ÉCHANGE SCOLAIRE LONG »

(7% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes sont partis dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire
- La majorité de leurs séjours ont duré 6 mois ou plus
- Financement public (86%) et familial (71%)
- Filles surreprésentées (57%) ainsi que les Bac+3/4 (16%) et Bac+5 universitaire (32%)

Florian, en quatrième année à l'École supérieure d'Art et de Design de Saint-Etienne, est parti 6 mois étudier à l'University College Northampton en Grande-Bretagne. Sa période d'étude à l'étranger a pu être reconnue grâce aux ECTS. Antoine a bénéficié d'une bourse Erasmus, complétée par un financement régional car il est boursier. Au retour de sa mobilité, il a terminé ses études et validé son Master.



PROFIL « SÉJOUR POUR TRAVAILLER »

(11% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes sont partis dans le cadre d'un contrat de travail
- Pour une durée courte (47% inférieurs à 1 mois) ou très longue (6 mois ou plus dans 31% des cas)
- 69% ont établi des contacts professionnels
- Les apprentis (21%), les sortants de filières professionnelles (bac professionnel : 11%, BTS-DUT : 11%), les bac+5 universitaires (16%), les ingénieurs (18%) et les doctorants hors santé (14%) sont surreprésentés.

Louise qui était partie 1 mois en stage dans une école d'hôtellerie et de tourisme près de Madrid dans le cadre d'un projet Leonardo est retournée pendant ses vacances scolaires dans la même entreprise y travailler 1 mois à la suite d'une proposition de l'employeur. Sous contrat de travail, elle a reçu la même rémunération que les employés de l'hôtel. De retour en France, elle a poursuivi ses études par un BTS Hôtellerie Restauration.



PROFIL « TRAVAIL POUR FINANCER LE SÉJOUR »

(12% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes ont travaillé pour financer leur séjour
- 67% ont effectué un stage, 42% ont travaillé
- Financement familial (57%) ou public (29%)
- Les sortants d'un bac+5 universitaire (22%) et les ingénieurs (19%) sont surreprésentés.



Marc

Marc, en troisième année à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Toulouse, a choisi de réaliser son stage de fin d'études à l'étranger. Afin de financer son voyage, il a travaillé au restaurant Le Bistrot de Toulouse en tant que plongeur pendant 2 mois durant les dernières vacances d'été. Il a ainsi pu partir en mission humanitaire pédiatrique dans une clinique de Lomé au Togo avec ProjectsAbroad. Une fois rentré, ce stage conventionné de 5 semaines lui a permis d'obtenir son diplôme d'infirmier.

Points à retenir

Les enquêtes Génération du Céreq permettent d'étudier l'accès à l'emploi et les premières mobilités professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. L'enquête Génération 2010 est la première à comporter des questions sur les mobilités internationales des jeunes.

Ces premières Notes de l'Observatoire Erasmus+, consacrées au portrait statistique des jeunes ayant séjourné à l'étranger pendant leurs études ont permis de quantifier et de décrire le phénomène de mobilité chez les jeunes de la Génération 2010.

Ils sont ainsi 30% à avoir effectué un séjour à l'étranger durant leurs études ; 13% si l'on ne s'intéresse qu'aux séjours réalisés durant la dernière formation suivie. Ce taux de mobilité assez important varie en fonction du niveau d'études atteint, de la filière d'étude, de la voie de formation (apprentissage ou enseignement scolaire), de la catégorie socio-professionnelle et du lieu de résidence. Il est en revanche le même pour les garçons et les filles. Malgré ces disparités, **aucune catégorie de population ne décroche réellement de la mobilité internationale en cours d'études.**

Les séjours effectués dans le cadre scolaire ou universitaire, d'un stage ou pour travailler sont les plus courants. Trois jeunes sur quatre sont partis pour l'un de ces motifs. La durée de ces séjours encadrés augmente avec le niveau de diplôme. Les jeunes partent surtout en Europe, mais lorsqu'ils partent plus loin, ils partent pour plus longtemps. De plus en plus, ces mobilités sont inscrites dans le parcours de formation des jeunes. Les aides financières publiques ont accompagné près de quatre mobilités encadrées sur dix.

La présentation de profils-type de mobilités a permis de comprendre au plus près, dans leurs ressemblances et leur diversité, les caractéristiques de ces jeunes Françaises et Français qui partent à l'étranger au cours de leurs études. C'est leur devenir professionnel qui sera observé dans le prochain numéro de la collection « L'Observatoire Erasmus + / Notes ».



L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure, pour la France, la promotion et la gestion de plusieurs programmes et dispositifs communautaires, notamment Erasmus+ sur les volets éducation et formation.

L'Agence participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus+ ainsi que sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Groupement d'intérêt public (GIP) placé sous la tutelle de deux ministères (ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et ministère du Travail, de l'Emploi, et du Dialogue social), l'Agence est située à Bordeaux.

Erasmus+ est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport lancé en 2014. Il se décline en trois actions clés : la mobilité, la coopération et le soutien aux réformes politiques.

Le programme Erasmus+ 2014-2020 est le premier instrument financier au service de la démocratisation de la mobilité avec une attention particulière pour les publics les plus en difficulté.

APPRENTIS
Séjours encadrés
SCOLAIRES

Séjours à l'étranger Profils-type

Génération 2010

Étudiants
Enquête

NOTES



© Agence Erasmus+ France / Education Formation

Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.
Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.
Crédits photos : ShutterstockImages. DÉCEMBRE 2015.



L'Observatoire Erasmus+

